

Le projet d'accord constitutionnel de 1987 doit donc être évalué en fonction des valeurs fondamentales qu'il définit et par l'image qu'il dépeint du Québec et du Canada.

La vision du Canada qui a toujours inspiré le travail d'Alliance Québec est celle d'un pays dans lequel deux communautés de langues officielles peuvent vivre et travailler ensemble dans un respect mutuel. Nous croyons que la pierre de touche de la dualité linguistique du Canada doit être l'acceptation, en principe et en pratique, du besoin d'assurer de façon continue que les Canadiens d'expression française et d'expression anglaise puissent se sentir chez eux dans leur langue respective, partout au pays, où qu'ils choisissent de s'établir.

Afin d'y parvenir, nous croyons que les citoyens d'expression anglaise et d'expression française doivent obtenir l'assurance que, où qu'ils aillent au pays, ils pourront se fier à un dénominateur commun de droits et d'accès à des services de base dans leur langue respective.

Nous avons travaillé activement et de façon constructive pour faire valoir cette vision du Canada, non seulement au Québec et à l'échelon fédéral, mais aussi dans divers forums dans presque toutes les provinces de notre pays.